



Toulouse, le 13 mars 2018

**Objet : dépôt d'un préavis de grève pour les personnels de Météo-France pour la journée du jeudi 22 mars 2018 et les nuits attenantes.**

Monsieur le Président Directeur général,

Les organisations syndicales SNITM-FO, SNM-CGT et SOLIDAIRES-Météo déposent un préavis de grève valable pour la journée du 22 mars et les nuits attenantes.

Les organisations syndicales jugent que la nature des discussions engagées par le gouvernement sur le recours accru aux contractuels, les éléments de rémunération dont celui au mérite, une réduction des instances de dialogue social, un plan de départs volontaires particulièrement inquiétant... engagent de profondes remises en cause des missions publiques, une dégradation des conditions de travail des agents et constituent une réelle menace contre le statut général des fonctionnaires. C'est la notion même de service rendu au public sur tout le territoire qui est balayée ; c'est l'indépendance et la neutralité des fonctionnaires, garants d'un service public pour tous, qui laissent place à la précarité avec des contrats négociés de gré à gré, à la privatisation.

Par ailleurs, les agents de la Fonction publique continuent de voir leur pouvoir d'achat baisser suite aux mesures prises par le gouvernement en octobre 2017 : gel de la valeur du point d'indice, rétablissement de la journée de carence, augmentation de la CSG avec une simple compensation auxquelles s'ajoute l'augmentation des retenues pour pension.

C'est pourquoi plusieurs organisations syndicales nationales ont déposé un préavis de grève pour la journée du 22 mars.

Et plus particulièrement à Météo-France, les organisations syndicales SNITM-FO, SNM-CGT et SOLIDAIRES-Météo revendiquent :

- l'arrêt immédiat des suppressions de poste et l'attribution à Météo France de moyens en effectifs et en budget afin d'assurer ses missions de service public à la hauteur des enjeux sociétaux. Ceci passe par le maintien d'implantations techniques locales suffisamment armées.
- l'abandon du projet AP2022
- qu'en tout état de cause, toute réflexion sur l'organisation future de Météo France prenne en compte les éléments de l'étude socio-économique commandée par le Ministre.

Veillez agréer, Monsieur le Président-Directeur Général, nos salutations respectueuses.

**Pour le SNM-CGT**

**Pour Solidaires-Météo**

**Pour le SNITM-FO**

**François Giroux**

**José Chevalier**

**Jérôme Lartisant**